



M  
Monsieur,

Je porte envie a Monsieur de Bie pour  
 le bonheur qui aura bien tost de voir  
 veoir en mon absence au voyage qui  
 s'en va par de la Je luy supplie de vous  
 presenter mes tres humbles baisemains  
 et les offres de mon service. Monsieur Le  
 Comte de Penavanda m'a tesmoigné d'un  
 regret de ne vous avoir veu dernièrement  
 et faire une estime particuliere de v<sup>re</sup> merite  
 comme aussi Les autres Seigneurs qui en  
 ont cognoissance. Quant a moy Je vous  
 proteste qu'il ne se presentera Jamais  
 l'occasion de vous contenter que Je  
 n'embrasse de toute mon affection Je vous  
 prie de me presler vos bons offices vers son  
 Altesse Monsieur Le Prince d'orange  
 Madame La Princesse Royale et Madame  
 La Duchesse Princesse d'orange et autres que  
 par v<sup>re</sup> prudence trouveriez convenir de se  
 delivrer de leurs Altesse et Monsieur  
 Le Prince Palatin estant presentement a  
 Londres afin que lors qu'il se traitera de  
 la restitution du Palatinat proutenieur en  
 vertu de ceste Paix d'Allemagne son v<sup>re</sup>  
 Souverain et des services que Jay au tresfois



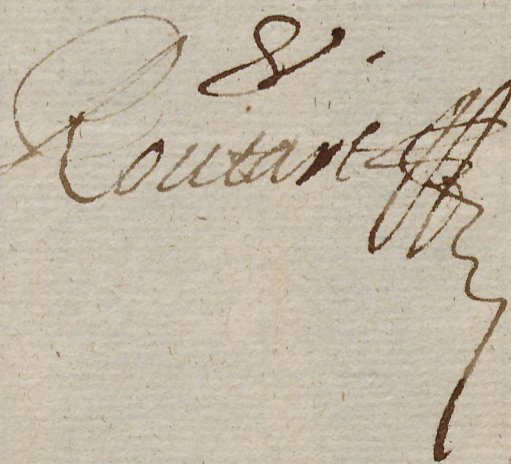
rendu au pres de feu ledit Jurfame  
et Monsieur le Marquis - juro le pour  
l'accommodement des affaires du  
Palatinat les annees 1620, 1621, 1622, 1623,  
1624, 1625, 1626, 1627 dans les negociations  
que feu la Ma<sup>te</sup> de la Grande  
Bretaigne a entretenü pardeca dont  
Je vous pourrais bien renvoyer des  
preuves authentiques dans les lettres  
dudit Seigneur Roy. et que pour ceste  
consideration ledit Seigneur Prince  
Palatin soit servy d'aggreem<sup>ent</sup> et de  
satisfaisance que Jay a Oppenheim  
et valle d'Ingelshaym aux environs  
de Mayence audit Palatin Inferieur  
en faveur de l'un de ses serviteurs  
ou domestiques agreable luy a ceste  
personne une somme d'argent telle  
que merite cet office qui n'est este  
donné et conféré par feu Jurfame  
pour salaire de mes services et dont  
Jusques a present Jay tiré bien peu  
de chose Vous m'enverrez une fois renvoyé  
La patente interceptee des soldats.



en l'an 1639 esirvuis m'obligez de cette grace  
a la faveur d'un Breve dudit Sieur  
Prince Palatin je la reconnoisray comme  
de raison vers vous que honnerez et  
propres et m'acquitteray des obligations que  
je vous auray attendues en moi de la part  
de cet courtoise. Monsieur de Die et ce;  
qui mat d'aujourd'hui 14 prieres aux  
miennes et je vous en demeurez a  
Jamais

  
Monsieur

Vostre humble et obéissant  
serviteur

Routart 

Le Brunelles L. q. de.  
Decembre 1698



